



V I L L E D E
G E N È V E

LÉGISLATURE 2015-2020
DÉLIBÉRATION PR-1117
SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 10, alinéa 6, lettre c), du statut du Grand Théâtre de Genève;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

à l'unanimité, soit par 65 oui

Article unique. – Le compte rendu du Grand Théâtre de Genève relatif aux comptes de la saison 2013/2014 incluant le rapport de gestion, les comptes, le bilan et le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 sont approuvés.

Certifié conforme:

La Secrétaire:

Hélène Ecuyer

Le Président:

Carlos Medeiros